

LIQUID-90

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : LIQUID-90

Autres moyens d'identification

Sans objet

Utilisation recommandée

Détergent

Restrictions d'utilisation

Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

Information sur la dilution du

produit

0.3 % - 0.59 %

Société Ecolab Inc.

1 Ecolab Place

St. Paul, Minnesota USA 55102

1-800-352-5326

Informations relatives aux

soins d'urgence

: 1-800-328-0026 (US/Canada), 1-651-222-5352 (outside US)

Date d'émission 02/13/2025

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH

Produit TEL QUE VENDU

Corrosion de la peau

Dommages occulaires

: Catégorie 1

: Sous-catégorie 1A

araves

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Corrosion de la peau : Sous-catégorie 1A

: Catégorie 1 Dommages occulaires

graves

Éléments étiquette SGH

Produit TEL QUE VENDU

Pictogrammes de danger



Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des

yeux.

Déclarations sur la sécurité : Prévention:

Se laver la peau soigneusement après manipulation. Porter des gants

de protection, des vêtements de protection, un équipement de

protection des yeux et du visage.

Intervention:

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à

951228-01 1/13

LIQUID-90

l'eau/ Se doucher. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Entreposage:

Garder sous clef.

Élimination:

Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Pictogrammes de danger

Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des

yeux.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention**:

Se laver la peau soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de

protection des yeux et du visage.

Intervention:

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ Se doucher. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne

à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin. Laver les vêtements

contaminés avant réutilisation.

Entreposage:
Garder sous clef.
Élimination:

Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Produit TEL QUE VENDU

Autres dangers : Mélanger ce produit avec l'acide ou l'ammoniaque relâche le gaz de

chlore.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Produit TEL QUE VENDU

Substance pure/mélange : Mélange

Nom Chimique No. CAS Concentration (%)

951228-01 2 / 13

LIQUID-90

hydroxyde de sodium 1310-73-2 7 - 13 sodium hypochlorite 7681-52-9 3 - 7

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Aucun ingrédient dangereux

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Produit TEL QUE VENDU

En cas de contact avec les veux

: Rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau, aussi sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Faire immédiatement appel à une assistance médicale.

En cas de contact avec la

peau

: Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser. Faire immédiatement appel à une assistance médicale.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche à l'eau. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien faire

avaler à une personne inconsciente. Faire immédiatement appel à

une assistance médicale.

En cas d'inhalation : Déplacer à l'air frais. Traiter de façon symptomatique. Faire appel à

une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

Protection pour les

secouristes

: Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour

l'équipement de protection individuelle particulier.

Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

: Consultez la section 11 pour obtenir de l'information plus détaillée sur

les effets sur la santé et les symptômes.

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

En cas de contact avec les

yeux

: Rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau, aussi sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Faire immédiatement appel à une

assistance médicale.

En cas de contact avec la

peau

: Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Nettoyer à fond

les chaussures avant de les réutiliser. Faire immédiatement appel à

une assistance médicale.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche à l'eau. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien faire

avaler à une personne inconsciente. Faire immédiatement appel à

une assistance médicale.

En cas d'inhalation : Déplacer à l'air frais. Traiter de façon symptomatique. Faire appel à

une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Produit TEL QUE VENDU

951228-01 3 / 13

LIQUID-90

Moyen d'extinction approprié

: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à

l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction

inadéquats

: Inconnu.

Dangers spécifiques pendant

la lutte contre l'incendie

: Non inflammable ou combustible.

Produits de combustion

dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre

les substances suivantes:

Oxydes de carbone

Équipement de protection spécial pour les pompiers

: Utiliser un équipement de protection personnelle.

Méthodes spécifiques

d'extinction

: Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Produit TEL QUE VENDU

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Assurer une ventilation adéquate. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux. Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils de protection respiratoire agréés appropriés. S'assurer que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié seulement. Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

: Ne pas laisser entrer en contact avec le sol et les eaux de surface ou souterraines.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

: Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Pour les déversement majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes.

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Assurer une ventilation adéquate. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux. Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils de protection respiratoire agréés appropriés. S'assurer que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié seulement. Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

: Ne pas laisser entrer en contact avec le sol et les eaux de surface ou

souterraines.

Méthodes et matières pour le : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Contenir et collecter

951228-01 4 / 13

LIQUID-90

confinement et le nettoyage

le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Pour les déversement majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes.

SECTION 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Produit TEL QUE VENDU

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas ingérer. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Mélanger ce produit avec l'acide ou l'ammoniaque relâche le gaz de chlore. En cas de disfonctionnement mécanique, ou s'il y a contact avec une dilution inconnue de produit, porter l'ensemble des Équipements de Protection Individuelle (EPI).

Conditions de stockage sures : Ne pas entreposer près des acides. Tenir hors de portée des enfants.

Conserver dans des récipients étiquetés appropriés

Température d'entreposage : -10 °C à 40 °C

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas ingérer. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Se laver les mains soigneusement après manipulation. En cas de disfonctionnement mécanique, ou s'il y a contact avec une dilution inconnue de produit, porter l'ensemble des Équipements de Protection Individuelle (EPI).

Conditions de stockage sures : Tenir hors de portée des enfants. Conserver dans des récipients

étiquetés appropriés

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Produit TEL QUE VENDU Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

| Composants | No. CAS | Type d'exposition | Concentration admissible | Base |
|---------------------|-----------|----------------------|--------------------------|-----------|
| sodium hydroxide | 1310-73-2 | Ceiling | 2 mg/m3 | ACGIH |
| | | Ceiling | 2 mg/m3 | NIOSH REL |
| | | TWA | 2 mg/m3 | OSHA Z1 |
| chlorine | 7782-50-5 | TWA | 0.1 ppm | ACGIH |
| | | STEL | 0.4 ppm | ACGIH |
| | | Ceiling | 0.5 ppm 1.45 mg/m3 | NIOSH REL |
| | | С | 1 ppm 3 mg/m3 | OSHA Z1 |
| sodium hypochlorite | 7681-52-9 | STEL | 2 mg/m3 | AIHA WEEL |

Mesures d'ordre technique

: Système d'aspiration efficace. Maintenir les concentrations dans l'air au-dessous des standards d'exposition professionnelle.

Équipement de protection individuelle

951228-01 5/13

LIQUID-90

Protection des yeux : Porter des lunettes de protection et/ou un écran facial.

Protection des mains : Porter les équipements de protection individuelle suivants:

Gants de type standard.

Les gants doivent être éliminés et remplacés s'il y a apparence de dégradation ou s'ils semblent avoir été percés par les preoduits

chimiques.

Protection de la peau : Équipements de protection individuelle comprenant: gants, lunettes

protectrices et vêtements de protection appropriés

Protection respiratoire : Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations

supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils

de protection respiratoire agréés appropriés.

Mesures d'hygiène : A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux

consignes de sécurité. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation. Fournir des installations adéquates pour rincer ou lavage des yeux et le corps en

cas de contact ou danger d'éclaboussure.

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

: Système d'aspiration efficace. Maintenir les concentrations dans l'air Mesures d'ordre technique

au-dessous des standards d'exposition professionnelle.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Porter des lunettes de protection et/ou un écran facial.

Protection des mains : Porter les équipements de protection individuelle suivants:

Gants de type standard.

Les gants doivent être éliminés et remplacés s'il y a apparence de dégradation ou s'ils semblent avoir été percés par les preoduits

chimiques.

Protection de la peau : Équipements de protection individuelle comprenant: gants, lunettes

protectrices et vêtements de protection appropriés

: Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations Protection respiratoire

supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils

de protection respiratoire agréés appropriés.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Produit TEL QUE VENDU Produit à LA DILUTION

RECOMMANDÉE

Aspect : liquide liquide Couleur incolore : jaune pâle Odeur : Chlore légère

: 13.2, (100 %) 11.8 - 12.4 рΗ

Point d'éclair : Sans objet

: Donnée non disponible Seuil de l'odeur Point de fusion/congélation : Donnée non disponible

951228-01 6/13

LIQUID-90

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition

: Donnée non disponible

Taux d'évaporation

: Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz)

: Sans objet

Limite d'explosivité,

supérieure

: Donnée non disponible

Limite d'explosivité,

inférieure

: Donnée non disponible

Cuic

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : 1.18

Solubilité dans l'eau : Donnée non disponible

Solubilité dans d'autres

solvants

: Donnée non disponible

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

: Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammation

: Donnée non disponible

Décomposition thermique : Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible
Propriétés explosives : Donnée non disponible

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

poids moléculaire : Donnée non disponible

COV (composés organiques

volatils)

: Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Produit TEL QUE VENDU

Réactivité : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales

d'utilisation.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions

dangereuses

: Mélanger ce produit avec l'acide ou l'ammoniaque relâche le gaz de

chlore.

Conditions à éviter : Inconnu.

Produits incompatibles : Acides

Produits de décomposition

dangereux

: En cas d'incendie, consulter la section 5

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition

: Inhalation, Contact avec les yeux, Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé

951228-01 7 / 13

LIQUID-90

Produit TEL QUE VENDU

Yeux : Provoque de graves lésions des yeux.

Peau : Provoque des brûlures graves de la peau.

Ingestion : Provoque des brûlures de l'appareil digestif.

Inhalation : Peut provoquer une irritation du nez, de la gorge et des poumons.

Exposition chronique : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Yeux : Provoque de graves lésions des yeux.

Peau : Provoque des brûlures graves de la peau.

Ingestion : Provoque des brûlures de l'appareil digestif.

Inhalation : Peut provoquer une irritation du nez, de la gorge et des poumons.

Exposition chronique : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Évaluation de l'exposition humaine

Produit TEL QUE VENDU

Contact avec les yeux : Rougeur, Douleur, Corrosion

Contact avec la peau : Rougeur, Douleur, Corrosion

Ingestion : Corrosion, Douleur abdominale

Inhalation : Irritation respiratoire, Toux

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Contact avec les yeux : Rougeur, Douleur, Corrosion

Contact avec la peau : Rougeur, Douleur, Corrosion

Ingestion : Corrosion, Douleur abdominale

Inhalation : Irritation respiratoire, Toux

Toxicité

Produit TEL QUE VENDU

Produit

Toxicité aiguë par voie orale : Donnée non disponible Toxicité aiguë par inhalation : Donnée non disponible

Toxicité cutanée aiguë : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg

Corrosion et/ou irritation de la : Donnée non disponible

peau

951228-01 8 / 13

LIQUID-90

Lésion/irritation grave des

yeux

: Donnée non disponible

Sensibilisation cutanée ou

respiratoire

Cancérogénicité

: Donnée non disponible

Effets sur la reproduction

: Donnée non disponible: Donnée non disponible

Mutagénécité de la cellule

germinale

: Donnée non disponible

Tératogénicité

: Donnée non disponible: Donnée non disponible: Donnée non disponible

STOT - exposition unique STOT - exposition répétée

: Donnée non disponible

Toxicité par aspiration Composants

Toxicité aiguë par voie orale

: sodium hypochlorite DL50 Rat: 5,230 mg/kg

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Produit TEL QUE VENDU

Effets sur l'environnement

: Très toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Effets sur l'environnement

: Ce produit n'a pas d'effets écotoxicologiques connus.

Produit TEL QUE VENDU Produit

Toxicité pour les poissons

Donnée non disponibleDonnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés

aquatiques

Toxicité pour les algues : Donnée non disponible

Composants

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés

aquatiques

: hydroxyde de sodium

48 h CE50 Daphnia magna (Puce d'eau): 40 mg/l

sodium hypochlorite

48 h CE50 Invertébré aquatique: 0.071 mg/l

Persistance et dégradabilité

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Sans objet - inorganique

Potentiel bioaccumulatif

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

951228-01 9 / 13

LIQUID-90

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Produit TEL QUE VENDU

Méthodes d'élimination

: Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Lorsque c'est possible, le recyclage est préférable a l'élimination ou à l'incinération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément à la réglementation locale. Disposer des déchets dans une installation approuvée pour le traitement des déchets.

Considérations relatives à

l'élimination

: Éliminer comme produit non utilisé. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas réutiliser des récipients vides. Éliminer conformément aux règlements municipaux, fédéraux,

provinciaux ou nationaux

RCRA - Resource

Conservation and Recovery Authorization Act Déchet

dangereux

: D002 (Produits corrosifs)

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Méthodes d'élimination

: Lorsque c'est possible, le recyclage est préférable a l'élimination ou à l'incinération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément à la réglementation locale. Disposer des déchets dans une installation approuvée pour le traitement des déchets.

Considérations relatives à

l'élimination

: Éliminer comme produit non utilisé. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas réutiliser des récipients vides. Éliminer conformément aux règlements municipaux, fédéraux, provinciaux ou nationaux

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Produit TEL QUE VENDU

L'affréteur/consignataire/expéditeur est responsable de s'assurer que l'empaquetage, l'étiquetage, et les marques d'expédition sont en conformité avec le mode de transport choisi.

Transport terrestre (DOT)

No. UN : 3266

Description des : LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A.

marchandises

(Hydroxyde de sodium, sodium hypochlorite)

Classe : 8
Groupe d'emballage : II
Dangereux pour : non

l'environnement

Transport maritime

(IMDG/IMO)

No. UN : 3266

951228-01 10 / 13

LIQUID-90

Nom d'expédition : LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A.

(Hydroxyde de sodium, sodium hypochlorite)

Classe : 8
Groupe d'emballage : II
Polluant marin : oui

SECTION 15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Produit TEL QUE VENDU

EPCRA - Emergency Planning and Community Right-to-Know

CERCLA Quantité à déclarer

| Composants | No. CAS | Component RQ (lbs) | Calculated product RQ (lbs) |
|---------------------|-----------|--------------------|-----------------------------|
| sodium hypochlorite | 7681-52-9 | 100 | 3333 |

Substances extrêmement dangereuses sous SARA 304 Quantité à déclarer

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous 304 EHS RQ.

SARA 311/312 Dangers : Corrosion ou irritation cutanée

Lésions oculaires graves ou irritation des yeux

SARA 302 : Ce matériau ne contient aucun composant ayant une section 302 EHS

TPQ.

SARA 313 : Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro

CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est

nécessaire.

Prop. 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'État de Californie comme étant cause de cancer, d'anomalie congénitale, ou de tout autre dommage sur la reproduction.

California Cleaning Product Right to Know Act of 2017 (SB 258)

Cette réglementation ne s'applique pas à ce produit.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

La Suisse. Substances nouvelles notifiées et communiquées :

non établi(e)

Inventaire des États-Unis TSCA :

Toutes les substances sont répertoriées comme actives sur l'inventaire de la TSCA

Liste canadienne intérieure des substances (LIS) :

Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) canadienne

Australie Inventaire des substances chimiques (AICS) :

En conformité avec les inventaires

Nouvelle-Zélande. Inventaire des substances chimiques :

non établi(e)

951228-01 11 / 13

LIQUID-90

Japon. ENCS - substances chimiques existantes et nouvelles inventaire :

En conformité avec les inventaires

Corée. Coréenne des produits chimiques inventaire existant (KECI) :

En conformité avec les inventaires

Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS) :

En conformité avec les inventaires

Chine. Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC) :

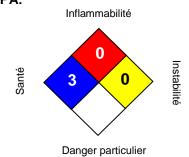
En conformité avec les inventaires

Inventaire de Taiwan pour substance chimique :

En conformité avec les inventaires

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Produit TEL QUE VENDU NFPA:

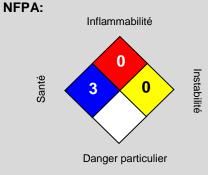


HMIS III:

| SANTÉ | 3 |
|-----------------|---|
| INFLAMMABILITÉ | 0 |
| DANGER PHYSIQUE | 0 |

0 = insignifiante, 1 = Léger, 2 = Modéré, 3 = Elevé 4 = Extrême, * = Chronique

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE



HMIS III:

| SANTÉ | 3 |
|-----------------|---|
| INFLAMMABILITÉ | 0 |
| DANGER PHYSIQUE | 0 |

0 = insignifiante, 1 = Léger, 2 = Modéré, 3 = Elevé

4 = Extrême, * = Chronique

Date d'émission 02/13/2025

Version 2.1

: Regulatory Affairs Préparé par

INFORMATIONS RÉVISÉES: Les modifications importantes apportées aux informations réglementaires et aux informations de santé sont signalées dans cette révision par un trait dans la marge gauche de la fiche toxicologique.

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à

951228-01 12 / 13

LIQUID-90

titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

951228-01 13 / 13